

Je souhaite m'inscrire à Paris Aquatique, mais je ne suis pas sû.e de pouvoir assumer le coût total de l'inscription : lors de mon inscription, j'initie donc une demande d'aide au Fonds De Solidarité (FDS).



**JE SUIS UN ANCIEN ADHERENT**

Je réalise ma réinscription via le lien communiqué par le club

**JE SUIS UN NOUVEL ADHERENT**

Je réalise mon inscription via le lien communiqué par le responsable de la section (Course, Water-polo, Eau libre, Natation artistique, Plongeon) qui m'intéresse et que j'ai contacté par mail au préalable (voir site)



Sur le formulaire d'inscription (ou de réinscription), je coche la case : « Je souhaite faire appel au Fond De Solidarité »



J'accède alors au lien vers le formulaire permettant de réaliser ma demande d'aide. *Ces données personnelles ne sont accessibles que par les membres du FDS et restent strictement confidentielles.*



Le FDS répond à ma demande par mail dans un délai de quelques jours. La/le secrétaire et la/le trésorier.ère, en copie, me proposent de poursuivre mon inscription et le paiement de la part restante du coût de mon inscription.



Je ne peux participer aux activités du club qu'une fois mon inscription validée définitivement par la/le secrétaire.